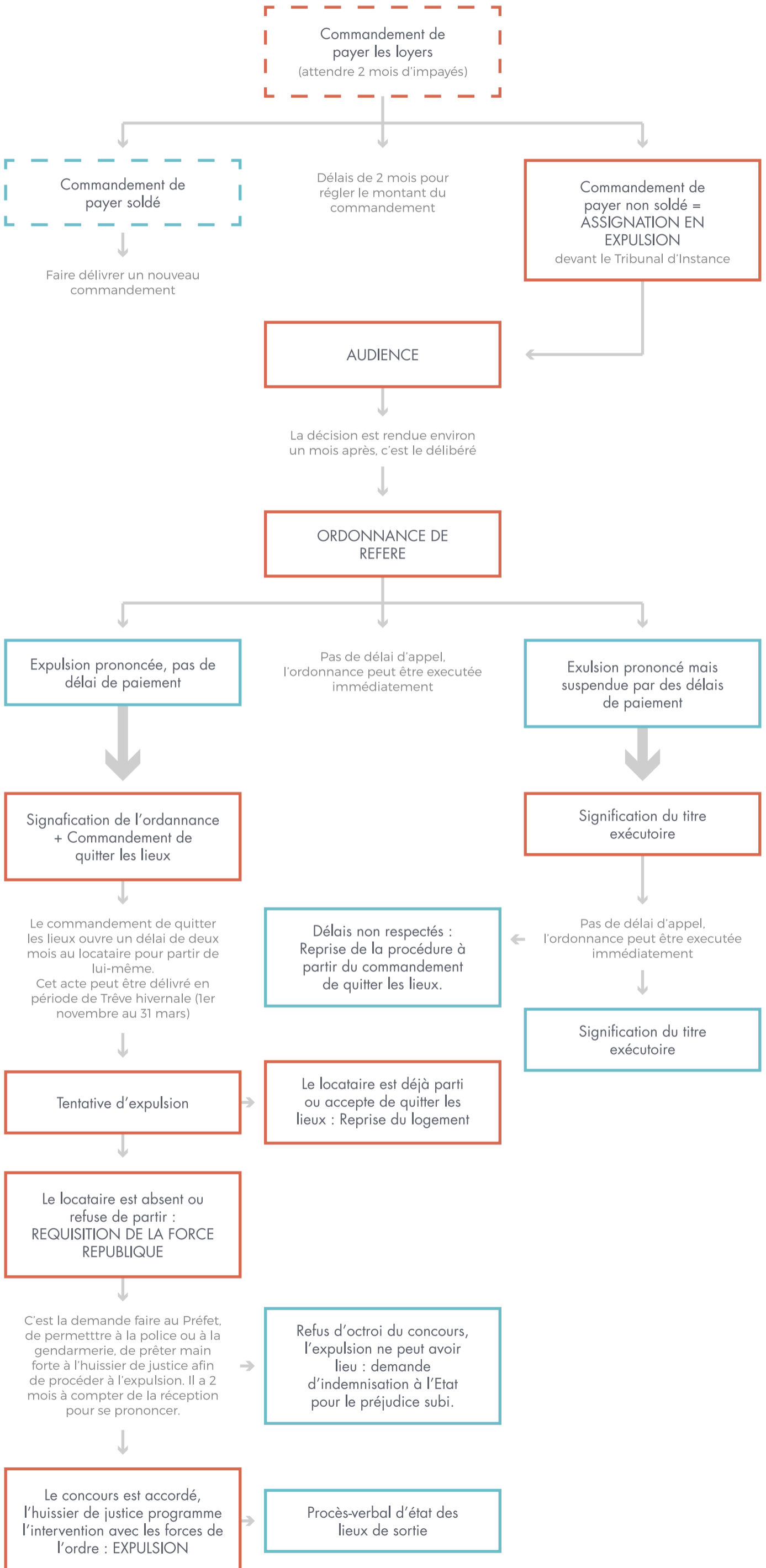


Schéma procédure d'expulsion

--- Géré par l'Administrateur de Biens — Géré par INSURED Services



Cas particulier : Logement abandonné

En cas d'expulsion d'un "départ à la cloche de bois" du locataire (boîte aux lettres pleine, volets fermés en permanence, toiles d'araignées sur la porte etc), il existe pour les logements "non meublés" une procédure simplifiée de reprise du logement : C'est la reprise Loi Bétaille.

